



Erreur de la préfecture sur une carte grise

Par **anna**, le **03/11/2011** à **21:18**

Bonjour,

Lors de la demande de certificat d' immatriculation que nous souhaitons mettre à nos deux noms, j'ai oublié de signer la demande d' immatriculation qui était bien remplie avec les deux noms.

Sans nous renvoyer les documents, la personne a décidé d' immatriculer le véhicule au seul nom de mon compagnon. Nous y sommes retournés mais elle refuse de rectifier, nous précisant qu' elle ne peut vérifier chaque dossier. Elle nous dit qu'il faut refaire une demande d' immatriculation et donc repayer 500 euros.

Que pouvons nous faire ?

Merci

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **10:40**

Amha, pas grand chose

De toute façon, la carte d' immatriculation aux deux noms ne sert pas à grand chose, puisque ce n' est pas une preuve de propriété.

Vous vouliez les deux noms pour quoi ?

Par **anna**, le **04/11/2011** à **13:25**

Bonjour,

Pour l' assurance ...

Et oui j' ai également eu le renseignement, c'est au bon vouloir de la préfecture.

Merci

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **13:51**

Je ne vois pas en quoi ça compte pour l'assurance (j'ai plus longtemps conduit une voiture pas à mon nom qu'une voiture à mon nom, et j'ai toujours été assurée en conducteur principal)

Par **anna**, le **04/11/2011** à **14:13**

Vous ne voyez pas mais dans certains cas oui, si vous êtes la gérante d'une société avec une flotte, les véhicules doivent avoir votre nom sur la carte grise.